

## **TABLE DES MATIÈRES:**

I.	BILAN	2
II.	COMPTE DE RÉSULTAT	3
III.	AUTRES FAITS MARQUANTS	4

## I. BILAN

<b>BILAN (MILLIERS D'EUROS)</b>	<b>30/06/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
<b>ACTIF</b>	<b>6 mois</b>	<b>12 mois</b>
Immobilisations corporelles	495.378	500.000
<b>Actif immobilisé</b>	<b>495.378</b>	<b>500.000</b>
Créances clients	5.962	5.292
Autres créances d'exploitation	177.257	171.161
Disponibilités	2.491	17.679
<b>Total actif circulant</b>	<b>185.710</b>	<b>194.132</b>
Charges constatées d'avance	624	55
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>681.712</b>	<b>694.187</b>
	<b>30/06/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
<b>PASSIF</b>	<b>6 mois</b>	<b>12 mois</b>
Capital social	667.000	667.000
Réserve légale	2.589	1.446
Réserve facultative	4	1
Report à nouveau	519	519
Résultat de l'exercice	7.300	22.870
Provisions réglementées	2.573	2.162
<b>Capitaux propres</b>	<b>679.985</b>	<b>693.998</b>
Dettes fournisseurs	704	121
Dettes fiscales et sociales	399	13
Produits constatés d'avance	624	55
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>681.712</b>	<b>694.187</b>

La surface utile locative de l'actif immobilier composant le patrimoine de la Société s'élève à 53.841 m<sup>2</sup> pour une valeur globale de 500 millions d'euros au 31 décembre 2011 sur la base d'une expertise réalisée par CBRE valuation.

La valeur du prêt accordé à Testa a augmenté d'un montant de 4 000 K€ au cours du premier semestre de 2012 pour atteindre un montant nominal de 174.000 K€. Le montant des intérêts courus au 30 Juin, 2012 s'élève à 3 228 K€. L'encours du crédit renouvelable est producteur d'intérêt à un taux annuel égal à 2.25%.

## II. COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2012	30/06/2011
Compte de résultat (Milliers d'euros)	6 mois	6 mois
Chiffre d'affaires	15.423	15.362
Reprise de provision	-	-
Autres produits d'exploitation	-	-
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>15.423</b>	<b>15.362</b>
Autres achats et charges externes	(461)	(603)
Impôts et taxes	(1.072)	(1.028)
Charges de personnel	-	-
Dotations aux provisions et aux amortissements	(4.622)	(4.597)
Autres charges	-	-
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>(6.155)</b>	<b>(6.228)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>9.268</b>	<b>9.134</b>
Quote-part de résultat des opérations faites en commun	-	-
Produits financiers	2.214	1.372
Charges financières	-	(11)
<b>Résultat financier</b>	<b>2.214</b>	<b>1.361</b>
Produits exceptionnels	-	56
Charges exceptionnelles	(411)	(409)
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(411)</b>	<b>(353)</b>
Impôts sur les bénéfices	(3.771)	(3.457)
<b>Résultat net</b>	<b>7.300</b>	<b>6.685</b>

Le chiffre d'affaires est de 15 423 K€ au 30 juin 2012 contre 15 362K€ au 30 juin 2011.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 6 155 K€ au 30 juin 2012 contre 6 228 K€ au 30 juin 2011.

Le résultat financier présente un produit de 2 214 K€ au 30 juin 2012 contre 1 361 K€ au 30 juin 2011.

L'impôt sur les sociétés est de 3 771 K€ au 30 juin 2012 contre 3 457 K€ au 30 juin 2011.

Le résultat par action est de 0.22€ au 30 juin 2012 contre 0.20€ au 30 juin 2011.

### III. AUTRES FAITS MARQUANTS

Au 30 juin 2012, la S.A. TESFRAN ne détient plus d'actions propres. Le contrat de liquidité conclu avec Société Générale Securities Services par le 12 juillet 2006 a été résilié le 30 juin 2011.

L'assemblée générale des actionnaires du 31 mai 2012 de la société Tesfran, relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011, a constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 faisaient apparaître un bénéfice comptable de vingt deux millions huit cent soixante dix mille six cent vingt euros et dix centimes (22.870.620,10 €), et a décidé d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2011 comme suit :

- dotation à la réserve légale à hauteur de un million cent quarante trois mille cinq cent trente et un euros et un centime (1.143.531,01€) ;
- distribution d'un montant global de dividendes de vingt et un millions sept cent vingt quatre mille cent quatre vingt dix euros (21.724.190€), soit un dividende par action de soixante cinq centimes (0,65€) ; et
- dotation à la réserve facultative à hauteur de deux mille huit cent quatre vingt dix neuf euros et neuf centimes (2.899,09€).

L'assemblée générale des actionnaires du 31 mai 2012, en sa partie extraordinaire, a décidé de consentir tous pouvoirs au Conseil d'administration aux fins de réduire le capital de la Société dans la limite de deux cent millions cent mille euros (200.100.000€), par voie de réduction du nominal de chaque action à concurrence d'un montant maximal de six euros (6€). L'autorisation décrite ci-dessus est consentie au Conseil d'administration pour une durée de six (6) mois, i.e. jusqu'au 30 novembre 2012.

La Société entend continuer de gérer et d'optimiser l'exploitation de l'Immeuble et demeure à l'écoute de tout nouveau développement du marché, le cas échéant.